



Par souci de paix confédérale, les Romands peinent à affirmer leur identité. Après avoir retracé leur évolution au cours des âges, l'historien Georges Andrey ajoute une nouvelle pierre à l'édifice, de nouveaux éléments au débat, en convoquant trois autres experts pour explorer différentes facettes de la dimension romande dans l'ouvrage «La Suisse romande – Quatre regards». Les analyses du linguiste, du géographe et du politologue convergent: la Suisse romande existe, et depuis fort longtemps.

Suisse romande

Quatre experts disent pourquoi elle existe bel et bien

Max Petitpierre, alors président de la Confédération, s'en agaçait, comme le rappelle Joëlle Kuntz dans la préface de *La Suisse romande – Quatre regards*: «La Suisse romande, cette partie de notre pays où l'on parle français, n'est pas habitée par des Romands mais par des Vaudois, des Genevois, des Fribourgeois, des Valaisans, des Neuchâtelois, des Jurassiens bernois. Berne est à peu près le seul endroit où vivent des Romands.» La citation date de 1950, mais elle a durablement marqué les esprits au point que s'affirmer «Romand» passe

encore et toujours pour un signe de défiance envers la Suisse alémanique. Le débat sur la pertinence de la dimension romande peine à admettre que la plupart des gens au XXI^e siècle jouissent d'une identité mille-feuille, qui cumule des origines et des sentiments d'appartenance aussi personnels que divers.

Dans ce contexte, l'historien Georges Andrey est un récidiviste impénitent. Déjà auteur en 2012 d'une histoire de la Suisse romande, critiquée parce qu'elle agglomérerait des trajectoires cantonales pas toujours parfaitement convergentes, le professeur retraité de l'Université de Fribourg a pour-



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

SUIVI ses recherches et invité d'autres experts à donner leur point de vue. A son éclairage sur l'origine du mot «Romandie» (dont il avait publié les premières conclusions dans *L'Hebdo* du 30 mai 2013), il a ajouté une étude sur les concordats – cette manière si helvétique de collaborer entre cantons, le regard du géographe Jean-Pierre Villard sur le territoire, celui du linguiste Alexandre Papaux et celui du politologue François Cherix – qui débrieife dix-sept ans après le projet de fusion Vaud-Genève.

Cette manière d'empoigner le sujet sous plusieurs angles accouche de 210 pages foisonnantes et passionnantes, qui nous renseignent mieux sur la région dans laquelle nous vivons, sa démographie, ses multiples modes de fonctionnement, les langues qui y sont réellement pratiquées. Ce riche opus se conclut par de belles réflexions sur les avens possibles. C'est pourquoi *L'Hebdo*, magazine attaché à la dimension romande depuis sa création en 1981, a choisi d'en publier quelques extraits. **CHANTAL TAUXE**

Pluriculturalisme helvétique

« Les cantons romands sont unanimes dans la défense du français. Ils partagent le regret de sa perte d'influence dans le monde et en Suisse. L'identité qu'il leur confère est une identité blessée.

Non pas affaiblie par quelque concurrence – ni l'allemand ni l'anglais ne la menacent – mais souffrant d'une sorte d'abandon historique par la dégradation de la puissance culturelle française. Le repli des Alémaniques sur leurs langues dialectales, joint à leur refus grandissant d'enseigner le français à leurs enfants, laisse les francophones suisses dans

un état d'isolement résigné, malheureux et fâché.

Le pluriculturalisme helvétique révèle ici sa vraie nature. Il a été conçu et idéalisé à un âge où les cultures française, allemande et italienne dominaient, où les élites fréquentaient les universités et hauts lieux de l'Europe et en parlaient les langues. Voltaire, Goethe et Dante étaient les figures culturelles phares de cette Suisse-là. Puis le localisme a pris le dessus, justifié par le fédéralisme. On s'est bien sûr efforcé d'enseigner les langues nationales. Mais si mal! Il faut six mois pour apprendre correctement une langue, n'importe quel étudiant à l'étranger le sait. Or l'école suisse, Dieu sait pourquoi, se montre médiocre à cet enseignement. Il s'ensuit un sentiment de culpabilité. Les minoritaires restent dans leur coin, un peu honteux de réclamer des droits pour le français, son rayonnement et sa vision du monde quand ils sont si mal préparés à reconnaître chez eux l'équivalent pour l'allemand ou l'italien. Les majoritaires cachent leur éventuel malaise sous l'autorité du nombre. Et tous ensemble, ils fabriquent une politique linguistique qui garantit le chacun chez soi, ambition *ad minima* d'un Etat autoproclamé creuset européen. Est-ce là l'avenir? » **JOËLLEKUNTZ**

Presse romande

« A la fin de la [première] guerre, la *Gazette de Lausanne* est probablement le quotidien le plus lu de la presse francophone en Suisse et aussi le journal suisse le plus lu en France. Il mérite véritablement, par son audience supracantonale, le nom de journal romand. » **GEORGES ANDREY**

Origine du français

« En Suisse, tout comme en Belgique ou au Val d'Aoste, le français n'est pas une langue «importée» ou «imposée» comme il arrive qu'on l'imagine sous des cieus éloignés. La naissance de la langue de Molière y a suivi les mêmes étapes qu'en France, du latin vulgaire à la langue d'aujourd'hui. Faut-il



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

d'ailleurs rappeler que le français a supplanté administrativement le latin en 1536 déjà au Val d'Aoste, terre savoyarde, soit trois ans avant que François I^{er} promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêts, qui élève le français au rang de langue administrative du royaume de France?

Avant l'alliance de 1291 entre Uri, Schwytz et Unterwald, acte fondateur de la Confédération, le destin des terres qu'occupera la future Suisse romande évoluera au gré de constructions politiques qui chevauchent un espace situé dans l'est de la France et dans la Suisse occidentale d'aujourd'hui. A la protohistoire, des peuples gaulois, dont les Helvètes sont le plus connu et le plus puissant, vivent alors entre Alpes et Jura, contrôlant le Moyen Pays. Les Allobroges, autre peuple influent de l'ensemble gaulois, occupent la région genevoise, plus précisément la rive gauche du Rhône, le Léman constituant le point extrême de leur extension en direction du nord. Le Jura est habité par les Séquanes et les Rauriques, le Chablais par les Nantuates, la région de Martigny par les Véragres et le Valais central par les Séduces. On le voit, l'équation Suisse égale Helvètes est quelque peu réductrice, quand bien même le Moyen Pays regroupe, comme aujourd'hui, la majorité de la population. Quoi qu'il en soit, tous ces peuples passent dans l'orbite de Rome, à commencer par les Allobroges, suivis des Helvètes, vaincus en 58 av. J.-C. à Bibracte par Jules César. L'Helvétie gallo-romaine perdure quatre siècles et, à la suite des invasions barbares, l'espace qui constitue la Suisse actuelle se fractionne; deux peuples l'occupent alors: les Burgondes à l'ouest et les Alamans à l'est. L'événement est de taille, créant une coupure linguistique qui se perpétue de nos jours. >>> **JEAN-PIERRE VILLARD**

Frontière avec la France

La démarcation avec la France constitue la principale frontière internationale de la Suisse romande; force est de constater qu'elle doit fort peu à la géographie mais pratiquement tout à l'histoire. La France n'a jamais revendiqué les terres qui forment aujourd'hui la Suisse de langue française, cela bien que la chaîne jurassienne ne soit pas considérée comme une frontière naturelle dans la littérature géographique française, comme le sont les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. On peut même soutenir le contraire, à savoir que l'existence de la Suisse romande doit beaucoup à la France. Dans le Jura, le tracé de la très ancienne frontière franco-suisse ne suit pas les chaînons jurassiens mais les recoupe obliquement, tout comme les plateaux par ailleurs.

La longue frontière jurassienne, des environs de Genève à l'Ajoie, reçoit dès les environs de 1300 la forme qu'elle a aujourd'hui et qui n'est de loin pas dictée par le seul relief.

C'est seulement au sud que la limite actuelle des pays romands doit peu au Moyen Age: même si la coupure entre Genève et son arrière-pays se dessine déjà au XIII^e siècle, le Léman n'est vraiment devenu frontière qu'en 1564 et 1569, lorsque Berne et le Valais en rendirent la rive sud au duc de Savoie.

Affrontant Charles le Téméraire, vassal riche et ambitieux, Louis XI recherche l'alliance des Suisses, ce qui l'incite à accepter que Berne et Fribourg s'étendent à l'ouest. A la suite de la paix perpétuelle de 1516, qui sera constamment renouvelée jusqu'à la Révolution, les rois de France font une consommation grandissante de mercenaires suisses. Lorsque, en 1536, Berne et Fribourg s'emparent des terres savoyardes sises au nord du Léman, de langue française et catholiques, le roi de France n'y trouve rien à redire. Plus tard, dans le sillage d'une Révolution qui fait de la France la première puissance de l'Europe, Paris n'annexe pas le Pays de Vaud, pourtant point de passage obligé de la route la plus directe entre Paris et le nord de l'Italie, mais transforme par contre Genève, l'ancien évêché de Bâle et le Valais, pays alliés de la Confédération,

■ ■ ■



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

en départements. Par la suite, Napoléon garantira l'indépendance vaudoise par son Acte de médiation.

Que faut-il en conclure? Que depuis le XV^e siècle la France, qu'elle soit royale, républicaine ou impériale, a «intérieurisé» la chaîne jurassienne en tant que frontière avec son allié suisse. » **JEAN-PIERRE VILLARD**

L'âge d'or des concordats

De fait, les années 1803 à 1848 sont le premier âge d'or des concordats. Il faut attendre la fin du XX^e siècle pour assister à l'avènement du second. Entre deux, un fléchissement de plus d'un siècle, vide relatif imputable à la Constitution fédérale de 1848 et surtout aux avancées de la centralisation.

Le concordat, dans le sens le plus général du terme, est synonyme de convention, d'accord, de convenant, d'arrangement, voire de simple décision. Sa spécificité, c'est l'intercantonalité: le concordat lie deux, plusieurs ou tous les cantons. Il fonctionne comme correctif au principe de la souveraineté des Etats confédérés. Il permet aux cantons de collaborer. Il s'impose comme outil de choix dans l'apprentissage de la coopération par-dessus les frontières cantonales.

La pratique concordataire est aujourd'hui plus que deux fois centenaire. Dans l'histoire contemporaine de la Suisse, dont le fédéralisme est l'un des piliers avec la démocratie, la souveraineté isole, l'intercantonalité soude. Le concordat est l'organe de ce lien. D'ailleurs, dans «concordat», il y a «concorde». » **GEORGES ANDREY**

Xénophiles par tradition

Un autre trait important caractérise les Romands depuis les temps anciens. De manière générale, ils montrent une bonne acceptation des personnes ou des pays extérieurs, ainsi qu'une certaine aisance à composer avec des ensembles plus vastes qu'eux. Ces qualités ne sont d'ailleurs pas l'expression de leurs vertus. Elles sont avant tout le fruit de leurs expériences. Il faut imaginer en effet la mosaïque romande comme une terre de passage. L'historien Jean-Pierre Felber souligne cet aspect dans son essai intitulé *De l'Helvétie romaine à la Suisse romande*, publié en 2006 chez Slatkine. Il rappelle qu'en 47 après J.-C., treize siècles avant l'ouverture du Gothard, le Grand-Saint-Bernard est rendu carrossable par l'empereur Claude. Cet axe européen de première importance mettra en relation le Proche-Orient, l'Italie, la Gaule et l'Angleterre. De même, l'archéologue Laurent Flutsch, interrogé dans le cadre de l'enquête RTS, note qu'à cette époque la région fait office de trait d'union entre les bassins rhodanien et rhénan. Sur son territoire, trente petits kilomètres de route relient les réseaux fluviaux, grâce auxquels s'opère l'essentiel du commerce antique.

Les Romands ont donc fait très tôt l'expérience de la différence. Ils ont découvert des voyageurs et des commerçants venant de tous les horizons. Ils ont vu défiler des coutumes qu'ils ignoraient. Ils ont accueilli nombre d'influences extérieures. Ces métissages ne les ont pas mis en danger, mais se sont effectués à leur profit. Ils ont donc pris l'habitude de se frotter à d'autres cultures, sans craindre de voir la leur disparaître.

Simultanément, les «pays romands», comme ils seront appelés au Moyen Age, prendront conscience de leurs dépendances. Protégés par des alliances ou insérés dans des ensembles plus vastes, ils sauront s'accommoder de leur taille limitée et composer avec les puissances qui les entourent ou les englobent.

Autrement dit, les Romands paraissent avoir su développer une sorte de «stratégie du vivre ensemble», qui leur a permis de tirer leur épingle du jeu sans se replier, ni revendiquer



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

une puissance qu'ils n'ont pas. Nécessité fait loi. Où l'histoire ne permet pas l'autarcie, elle stimule la tolérance. Les limites historiques des territoires romands ont été retournées par leurs habitants en capacité d'adaptation. »

FRANÇOIS CHERIX

Scénarios du futur: centralisation nationaliste?

« Depuis le XIX^e siècle, les Romands ont jonglé avec les contradictions helvétiques. Ils ont donné des contrepoids à une construction gothardo-centriste. Ils ont défendu les institutions et les équilibres suisses. Ils ont servi de trait d'union avec la France. Au sein de l'Etat fédéral, assemblage ouvert et fermé, improbable et rigide, ils ont développé un talent de diplomates sans mandat, qui convient à leur ténacité faussement légère.

Mais l'avenir leur demande des choix, alors qu'ils préfèrent en général les éviter. L'effacement des frontières ne leur permet plus de se reposer sur les structures cantonales. Les changements d'échelle les obligent à dire comment ils veulent s'organiser. La globalisation les incite à positionner leur petit confetti sur des cartes beaucoup plus vastes qu'autrefois.

Dans ce nouveau contexte, les Romands semblent flotter entre s'accommoder de circonstances qu'ils ignorent et désirer ce qu'ils ne sont pas sûrs de vouloir.

Le film qui racontera la Suisse romande du futur est difficile à visualiser, tant les situations sont mouvantes et les acteurs nombreux. Toutefois, cinq scénarios semblent devoir être pris en compte. Simplificateurs, ils décrivent des phénomènes généraux, qui peuvent se combiner entre eux (...).

Parmi les évolutions possibles, le premier scénario envisageable est celui de la «centralisation nationaliste». Dans ce schéma, les cantons continuent à perdre peu à peu

leur substance et leur pouvoir; le fédéralisme d'exécution se développe, par l'intervention croissante de lois-cadres et de conventions diverses. Les cantons romands suivent le mouvement, sans stratégie particulière; ils restent divisés par des géométries variables

et des accords au coup par coup. Simultanément, le nationalisme maintient son emprise; le modèle suisse continue d'être porté aux nues, avec une absence de réforme institutionnelle. Sur le plan culturel, les différences sont escamotées ou refoulées; les Romands se taisent et acceptent d'être une simple minorité linguistique à l'ouest d'une Suisse figée dans sa lutte contre les puissances extérieures. En bref, à l'ouest de la Suisse, on s'amincit, on se recroqueville, on regarde vers Zurich et Berne, on se fond dans les valeurs nationales. »

FRANÇOIS CHERIX

Séparation opportuniste?

« Un deuxième scénario voit s'effectuer un découplage entre un fonctionnement institutionnel conservateur et un comportement sociétal plus ouvert. Dans cette hypothèse de «séparation opportuniste», les Romands se contentent d'un fédéralisme classique dont l'évolution centralisatrice ne diffère pas de celle évoquée

dans l'option précédente. Par contre, sur le plan sociétal, ils se détournent d'une «suissitude nationaliste», qui nie leurs approches politiques. Résignés, ils se désintéressent du destin de la Confédération et s'investissent dans le village global; lassés des blocages intérieurs, fatigués des Röstigraben du dimanche soir, ils se tournent vers tout ce qui bouge, blague, blogue et les connecte au monde, à ses projets, à ses réseaux, à ses images, à ses langages. Dans cette évolution légèrement schizoïde, les Romands suivent sans broncher les orientations politiques données par les Alémaniques et s'évadent vers d'autres horizons personnels, familiaux, technologiques, culturels, exotiques. »

FRANÇOIS CHERIX



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

Métropole lémanique et arc jurassien

« Le troisième scénario postule un renforcement des territoires fortement liés débouchant sur de véritables instances démocratiques. Progressivement, on passe des accords entre gouvernements à la participation des citoyens. Cette «démocratisation des coopérations» s'effectue dans les espaces déjà cohérents. Ainsi, sur l'arc lémanique, la métropole du même nom se donne une assemblée, qui dynamise et légitime cette plateforme; peu à peu, ce noyau préfigure la reprise d'un processus d'union des deux cantons concernés. Un mouvement de même nature s'effectue dans l'arc jurassien. Contrairement aux deux hypothèses précédentes, cette piste suggère une rupture discrète mais ferme avec un fédéralisme traditionnel basé sur la seule reconnaissance des vingt-six cantons. A partir des pratiques existant sur le terrain, on marche cahin-caha vers une Suisse des régions. De manière logique, cette évolution fait ressurgir les interrogations sur les choix possibles du canton de Fribourg. De quel côté penchera l'acrobate du fédéralisme? Le pontonnier peut-il choisir sa rive? » **» FRANÇOIS CHERIX ■**

« Il n'y a pas à un moment de l'histoire naissance d'une région romande, mais intégration progressive de territoires de langue française à la Suisse. »

«La Suisse romande – Quatre regards». De Georges Andrey, François Cherix, Alexandre Papaux et Jean-Pierre Villard. Coordination de Maryse Oeri von Auw. Editions Slatkine.



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 44
Surface: 131'626 mm²

LES AUTEURS



GEORGES ANDREY

Historien, enseignant émérite de l'Université de Fribourg, auteur, notamment, de *La Suisse romande, une histoire à nulle autre pareille* (Fleurier/Pontarlier, Belvédère, 2012).



JEAN-PIERRE VILLARD

Ancien ambassadeur de Suisse. Il a publié en 2014 *L'Etat et sa politique extérieure, la géographie des diplomates* (L'Harmattan, coll. Territoires de la géographie).



ALEXANDRE PAUX

Avocat et docteur en droit, il est l'auteur de plusieurs publications remarquées consacrées au droit des langues en Suisse et à l'étranger.



FRANÇOIS CHERIX

Essayiste et spécialiste en communication politique, il travaille depuis des années sur la réforme du modèle suisse et l'organisation de l'espace romand. Coprésident du NOMES.



JOËLLE KUNTZ

Journaliste, elle tient chaque samedi une chronique dans *Le Temps*. Auteure d'ouvrages de géographie et d'histoire, dont *La Suisse ou le génie de la dépendance* (Zoé).